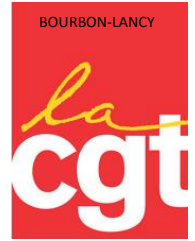




## *Réunion des Délégués du Personnel*

*le 28 mai 2018*



Mercredi 20 juin 2018

### **Travaux:**

Nous demandons que des travaux soient réalisés dans les sanitaires 5B1 et 7B1 (manque eau chaude, fuites, odeurs nauséabondes...).

**Réponse : La demande a été ajoutée au suivi global CHSCT.**

### **Journée solidarité 2017 :**

Conformément à l'article 2.2.1 de l'accord sur la journée de solidarité, nous vous demandons de créditer, pour les salariés concernés, l'heure restante du congé « Jsupp » sur le compteur « heure tradition » et non comme cela a été fait sur le compteur «repos compensateur».

**Réponse : L'accord sera respecté, l'heure en question sera mise sur le compteur Tradition. Le service paie a fait le nécessaire concernant la demande de régularisation. En effet, le système a mis automatiquement un repos compensateur sur la journée de solidarité.**

### **Gestion des temps:**

Le système informatique de la gestion des temps ne permet pas de sélectionner, notamment, les RTT et congés payés. Nous vous demandons de remédier à ces anomalies.

**Réponse : Les congés payés sont positionnés dans le cadre de l'accord sur l'aménagement du temps de travail et donc ne sont plus disponibles. Les RTT sont disponibles lorsqu'ils sont acquis. Or, il est toléré qu'ils se prennent par anticipation : seul le service paie peut le faire, en contrôlant le maximum de 3 /an. Ces jours peuvent bien sûr être demandés en utilisant la feuille existante.**

### **RTT :**

Nous demandons l'attribution des 3 jours de RTT pour tous les salariés qui partent en retraite et ce quel que soit leur date de départ.

**Réponse : Non, ce n'est pas prévu.**

### **Jours fractionnement :**

Nous demandons que tous les salariés concernés perçoivent le ou les jours supplémentaires dans le cadre du fractionnement.

**Réponse :** Non, cela ne sera pas fait systématiquement. Nous appliquerons la règle qui a été mise en place lors de la négociation de l'accord ATT 2018. Nous avons convenu d'une seule exception la semaine 19.

### **Don du sang :**

Combien de salariés se sont inscrits pour le don du sang et quand comptez-vous mettre en place, sur le site, la campagne de don ?

**Réponse :** 158 salariés se sont inscrits pour le don du sang. L'EFS vient sur le site la semaine 22 pour visiter les locaux qui leurs seront attribués et pour programmer une date de collecte.

### **Droit de représentation :**

Nous demandons l'ouverture d'une négociation sur le droit de représentation afin d'aboutir à un accord.

**Réponse :** Nous avons convenu des thèmes de négociation pour 2018 avec les Délégués Syndicaux Centraux et ce sujet n'est pas à l'ordre du jour.

### **Prime panier :**

Suite à notre mail du 5 mars 2018 relatif à la prime panier qui a fait l'objet d'une réponse lors de la réunion DP du 20 mars 2018, vous avez indiqué que « *la répartition a été modifiée sur la paie du mois de mars 2018* ». Or, dans votre note de service du 20 avril 2018 concernant le thème suivant : « *Commande culasses Chine semaine 19 : appel aux volontaires* », il est notifié que l'indemnité de repas est de 6,40 € alors que celui-ci est de 6,50 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par conséquent, nous demandons de régulariser l'ensemble des salariés concernés comme mentionné dans notre mail.

**Réponse :** L'URSSAF a fixé pour 2018 une limite maximum d'exonération de 6,50 € mais chez FPT, nous appliquons le tarif de 6,40€.